

Le P'tit Mannevillais



N°94
Juin 2021

Bulletin Municipal de Saint-Pierre-de-Manneville



Edito



Madame, Monsieur,
Chers amis,
Chers Mannevillais.

Ce printemps 2021 laisse entrevoir une lueur d'espoir. La pandémie recule enfin mais la vigilance est de mise, continuons d'appliquer les gestes barrières.

Je pense aujourd'hui à la mobilisation du personnel communal qui a accueilli dans notre école les plus jeunes dans des conditions difficiles, aux secrétaires de mairie qui ont assuré les missions de service public et d'accompagnement ainsi qu'à Gilles et Laurent pour tout le travail effectué ces derniers mois.

Je pense aussi à vos élus qui ont assuré des permanences téléphoniques pour apporter un soutien à la vaccination des plus fragiles.

Que chacun soit ici remercié chaleureusement.

Les chantiers avancent :

Cet été, l'ensemble des huisseries et volets de l'école sera remplacé. Une ventilation mécanique sera installée afin d'assurer un recyclage optimal de l'air. Un chantier à plus de 50 000 € subventionné par le Département, la Métropole Rouen Normandie et l'État.

Le dossier déposé par la Mairie pour l'achat de matériel numérique a été retenu dans le cadre du Plan de Relance Numérique. Ce sera donc près de 8 000 de matériel, subventionné à 70 % par l'État qui sera proposé aux élèves dès la rentrée.

Des travaux de réfection de voirie vont être entamés au niveau de l'Allée des Chênes, le trottoir devant le garage automobile sera élargi afin de faciliter le passage des poussettes notamment.

Nous nous étions engagés lors de l'établissement du programme électoral à réduire les coûts de fonctionnement.

Nous avons vendu le tracteur surdimensionné et coûteux pour notre village.

Le vieil utilitaire diesel sera mis au rebut au profit d'un nouvel utilitaire électrique subventionné à 50 % par la Métropole.

Nous étudions aussi l'harmonisation du temps d'éclairage public avec les communes voisines.

Pour la deuxième année consécutive, le taux d'imposition communal n'augmentera pas grâce à une utilisation rigoureuse des deniers publics et aux économies réalisées.

Je suis heureux de vous faire part qu'un inventaire exhaustif des travaux à réaliser dans notre église sera établi par un Architecte du Patrimoine avec l'aide de notre Assistante à Maîtrise d'Ouvrage. Engagement tenu.

Nous avons bon espoir d'être aidés par la DRAC, le Département et la Région dans l'établissement d'un plan pluriannuel de travaux.

Le volet culturel n'est pas en reste puisque va être proposé d'ici cet été un weekend « jours de fête » en lien avec la Métropole. D'autres événements auront lieu prochainement avec nos voisins de la boucle.

Des rencontres sportives sont déjà programmées à Saint-Pierre. D'ici la rentrée, nous allons vous proposer une nouvelle activité ouverte à tous les habitants.

Nous étudions aussi la possibilité de former les volontaires à l'utilisation du défibrillateur.

Un an déjà à vos côtés et de nombreuses actions ont été entreprises. Très prochainement, nous organiserons une réunion publique afin que vous puissiez nous rencontrer.

Ensemble, nous pourrions avancer et continuer à faire vivre notre beau village.

SOMMAIRE

Editorial	p. 2
Infos pratiques	p. 3
Vie communale	p. 4-6
Travaux / Aménagements	p. 7
Environnement	p. 8-10
Vie associative	p. 11-13
Entretien	p. 14
Flaubert	p. 15
Numéros utiles	p. 6 et p. 16

ETAT CIVIL

NAISSANCE

Gabriel LEROUX né le 13 janvier 2021

Léon PATIN né le 21 janvier 2021

Lazar RAZMOSKI né le 22 mars 2021

Jules, Pierre, Damien BLONDEL né le 12 mai 2021

Isaac, Eric, Gérald POTIER né le 19 mai 2021

DÉCÈS

Manuel SILVA DE SA décédé le 31 décembre 2020

André ROUSSEAU décédé le 02 janvier 2021

Bruno LARSON décédé le 13 janvier 2021

À votre écoute.
Très chaleureusement.

Votre Maire.
Les Membres du Bureau.
Les Conseillers Municipaux.

infos pratiques

Piscine

Suite à la convention signée avec la commune de Canteleu, nous bénéficions désormais à St Pierre des tarifs « cantiliens ». Pour cela, il suffira de présenter une pièce d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile. Bonnes baignades !

	Période scolaire		Vacances scolaires		Période estivale	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Lundi		12h - 13h30		12h - 13h30 nageurs 14h30 - 19h30	10h - 12h	12h - 13h30 nageurs 14h30 - 19h00
Mardi		17h - 20h *		12h - 13h30 nageurs 14h30 - 19h30	10h - 12h	12h - 13h30 nageurs 14h30 - 19h00
Mercredi		12h - 13h30 15h - 19h30		12h - 13h30 nageurs 14h30 - 19h30	10h - 12h	12h - 13h30 nageurs 14h30 - 19h00
Jeudi		12h - 13h30		12h - 13h30 nageurs 14h30 - 19h30	10h - 12h	12h - 13h30 nageurs 14h30 - 19h00
Vendredi		12h - 13h30 17h - 19h		12h - 13h30 nageurs 14h30 - 19h30	10h - 12h	12h - 13h30 nageurs 14h30 - 19h00
Samedi		14h - 18h		14h - 18h	10h - 12h30	14h - 19h
Dimanche	9h - 12h30	14h00 - 17h30	9h - 12h30	14h00 - 17h30	9h - 12h30	14h00 - 17h30

* évacuation du bassin ludique à 19h - Ouverture permanente sauf 3 semaines d'arrêt technique par an et les jours fériés.
Centre Aquatique Aqualoup - Avenue de Buchholz - 02 35 36 51 51 - www.ville-canteleu.fr

RAPPEL

horaire de tonte :

Les beaux jours arrivent et il est important de rappeler à tous les horaires à respecter concernant l'utilisation d'outils mécaniques et électromagnétiques (tondeuse à gazon, tronçonneuse, taille-haie, bétonnière, motoculteur...)

Celle-ci est autorisée uniquement (par arrêté préfectoral):

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 20h00

Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Le dimanche et les jours fériés de 10h00 à 12h00



Les documents nécessaires pour établir les dossiers sont les suivants :

PACS

- Convention de Pacs (formulaire complété cerfa n°15726*02).
- Déclaration conjointe d'un Pacs et attestations sur l'honneur de non-parenté, non-alliance et résidence commune (formulaire cerfa n°15725*03).
- Acte de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation) de moins de trois mois.
- Pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité, passeport...) délivrée par une administration publique (original + une photocopie).

MARIAGE

Idéalement, le dossier de mariage se retire en mairie six mois avant le jour J. Quatre mois avant, les futurs époux demandent la copie intégrale d'acte de naissance à la mairie de leur commune de naissance. J-2 mois, tous les documents sont réunis et le dossier de mariage peut être déposé.

- La copie de la pièce d'identité des deux parties.
- Le justificatif de domicile des deux parties.
- La copie intégrale des actes de naissance des deux parties de moins de trois mois.
- Les informations relatives aux témoins du mariage (bien vérifier les adresses).
- Les documents à compléter dans le dossier de mariage.

BAPTÊME CIVIL

- Le livret de famille.
- Un justificatif de domicile.
- L'acte de naissance de l'enfant.
- Une photocopie de la pièce d'identité des parents, du parrain et de la marraine.

Vie communale

COMMÉMORATION DU 8 MAI

A l'instar de celle du 11 novembre, la Commémoration du 8 mai s'est déroulée en petit comité (les rassemblements de plus de six personnes étant toujours interdits à cette date).

Cette année, outre la présence de Madame Brigitte Manzanares, conseillère départementale, nous avons eu le plaisir de compter sur deux porte-drapeaux, pompiers volontaires à Saint-Martin-de-Boscherville : Cédric Boquet, conseiller municipal et Stéphane Cheron, Adjudant-chef.

Après la lecture du message de la Ministre déléguée auprès de la Ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants, la Marseillaise fut chantée.



Soucieux de notre patrimoine, le Maire et son équipe ont décidé de faire appel à un cabinet conseil pour établir un diagnostic précis des travaux à réaliser pour restaurer notre église classée aux monuments historiques.

Lors du dernier conseil municipal, le maire a invité Mme Bisognani, notre Assistante à la Maîtrise d'Ouvrage, à présenter son analyse comparative des offres des cabinets d'architecte ayant fait acte de candidature. Le choix s'est porté, après délibération, sur le cabinet Richard Duplat, spécialiste de la restauration du patrimoine religieux. Les compétences de Mme Bisognani nous permettront d'obtenir un maximum d'aides financières (DRAC, Département, Métropole, mécènes ...)

Nous vous tiendrons régulièrement au courant de l'avancement du projet.

Registre nominatif des personnes vulnérables

De quoi s'agit-il ?

Le registre nominatif des personnes vulnérables a été mis en place par la commune, dans le cadre du plan d'alerte et d'urgence en cas de risques exceptionnels (canicule, grand froid, inondation, relogements d'urgence,...), conformément au décret n° 2004-926 du 1^{er} septembre 2004.

Ce registre permet de porter assistance et secours à toute personne inscrite. Le but est d'aider les personnes fragiles en cas de besoin.

Qui peut figurer sur ce registre ?

- Personne âgée de plus de 65 ans,
- Personne âgée de 60 ans et plus, reconnue inapte au travail,
- Adulte handicapé bénéficiant d'un avantage tel que l'AAH, ACTP, carte d'invalidité, reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, ou titulaire d'une pension d'invalidité.

Comment cela se passe-t-il ?

Vous demandez votre inscription sur le registre nominatif. Une vigilance particulière est opérée lors du risque et après, ainsi que selon les besoins de la personne: contact téléphonique, visite à domicile, activation des réseaux de proximité...

Qui peut s'inscrire sur ce registre ?

- La personne elle-même,
- Son représentant légal,
- Un tiers (ami, proche, voisin, médecin, service d'aide ou personne intervenante).

Vous vous sentez concerné(e) ?

Complétez le bulletin d'inscription. Ce registre est confidentiel, déclaré à la CNIL.

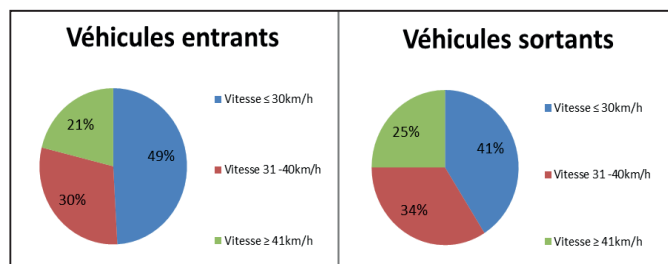
Document à compléter fourni dans ce numéro.

Vous pourrez à tout moment accéder aux données qui vous concernent ou demander le retrait de ce fichier. N'hésitez pas à appeler la mairie pour toute demande complémentaire ou aide au 02 35 32 07 07.

RELEVÉS DE VITESSES DU RADAR PÉDAGOGIQUE DE SAINT-PIERRE DE MANNEVILLE

On constate une moyenne d'environ : **550 véhicules entrant par jour (sens Sahurs St Pierre) et 527 véhicules sortants (sens St Pierre Sahurs).**

Les vitesses moyennes sont «faussées» (à la baisse) car sont pris en compte les véhicules entrants et sortants du parking (vitesse toujours inférieure à 20km/h). L'idée serait éventuellement de déplacer le radar périodiquement (1 fois par an par exemple) afin de déterminer l'endroit le plus approprié pour que les données soient efficacement exploitables et faire ralentir les véhicules plus tôt.



Les relevés effectués laissent clairement apparaître que cette zone très fréquentée par des enfants nécessite une réflexion sur un futur aménagement spécifique visant à faire ralentir les automobilistes sur cette zone limitée à 30 km/h.

Régulièrement, en pleine journée la barre des 100 km/h est franchie. Pour information, les vitesses maximales enregistrées ont été de 109 km/h entrants et 133 km/h (!!!) sortants.

Le radar pédagogique est loué par la commune depuis février 2019 et a commencé à être utilisé efficacement en décembre 2019.



Il a pour but d'informer, d'alerter si besoin les automobilistes sur leur vitesse afin de les faire ralentir à des points dit «sensibles» (passage devant l'école dans notre cas). Les données récoltées peuvent nous servir à réfléchir sur les moyens de sécuriser ce point de passage relativement dangereux.

Il possède une multitude d'options que nous pouvons modifier en toute autonomie. Une réflexion sur ces constats sera menée en conseil municipal.

FORMATION PSCI : PRÉVENTION ET SECOURS CIVIQUES DE NIVEAU I

En 2021, une session de formation aux premiers secours civiques ainsi qu'une démonstration de l'utilisation du DAE (défibrillateur automatisé externe) ont eu lieu.

Le personnel communal a été sensibilisé en priorité. D'autres sessions pourront être proposées à un public plus large.

Le DAE se situe à l'entrée du foyer. Nous avons racheté des électrodes adultes et ajouté des électrodes pédiatriques. Une vérification et un contrôle régulier sont réalisés et un registre tenu.

Nous avons toujours l'espoir de ne pas utiliser ce matériel mais lorsque que cela est nécessaire, cela peut tout changer.



LES 3 MOUSQUETAIRES / AFAG THÉÂTRE

Dimanche 8 août / 15h

30 minutes / Tout public

Gratuit / Sans réservation dans la limite des places disponibles Terrain de sport, à proximité de la mairie, route de Sahurs / Saint-Pierre de Manneville L'Histoire des Trois Mousquetaires racontée à deux en une demi-heure, c'est un spectacle qui, en gros, raconte l'histoire des Trois Mousquetaires mais à deux et en une demi-heure (ou un peu plus des fois). En dire plus, ce serait gâcher des surprises... Les deux comédiens nous font revivre les duels virevoltants de D'Artagnan et ses compagnons.

Spectacle présenté à l'occasion du festival « Jours de fête » en partenariat avec la Métropole Rouen Normandie.

Vie communale

LES SERVICES PRÈS DE CHEZ NOUS

Saint Martin de Bosherville

Pôle Santé I
au 5 route de l'abbaye

MÉDECINS GÉNÉRALISTES :

• Dr Danièle COMA-BOUILLON,
02 35 32 15 24

Prise de rendez-vous possible via
www.rdvmedicaux.com

• Dr Stéphanie GOMARIN,
02 35 52 39 00

Prise de rendez-vous possible via
www.Doctolib.fr

• Dr Delphine BOONE,
02 35 52 39 00

Prise de rendez-vous possible via
www.Doctolib.fr

SOPHROLOGUE :

• Nadia BARR, 06 63 80 31 78
Sophrologue (RNCP) Stress /
Douleurs / Sommeil / Maternité
nadia.sophro76@gmail.com www.sophrologue-saint-martin-de-boscherville.fr

Prise de rendez-vous possible via
www.Doctolib.fr

INFIRMIÈRES :

• Mme Marie-Line LECONTE,
02 35 34 26 30

• Mme Adélaïde LECUL,
02 35 34 26 30

DENTISTE :

• M Guillaume DENIZE,
02 35 32 51 01

ORTHOPHONISTE :

• Mme Astrid MESNAGE,
02 35 32 51 09

KINÉSITHÉRAPEUTE :

• Mme Vanessa MARECHAL
02 32 80 40 60

MASSEUR-KINÉSITHÉRAPEUTE DE

Sur RDV. Cabinet et domicile

OSTÉOPATHE :

• Cyril DOOGHE 06 86 23 82 69
Ostéopathe DO Kinésiologue
Conseiller sportif

Pôle Santé 2
au 3 route de l'Abbaye

PSYCHOTRICIENNE KINÉSIOLOGUE :

• Fanny LEMMONIER
06 79 46 07 77

PSYCHOMOTRICIENNE DE, KINÉ- SIOLOGUE, ORTHÉSISTE :

• Sandra LOINEL
07 87 44 33 00
02 32 91 19 37

Orthopédiste, orthésiste, podologue
- Appareillage sur mesure
sandraoinelortho@orange.fr
Prise de rendez-vous possible via
www.Doctolib.fr

PSYCHOLOGUE :

68 bis route de Duclair
• Nolwenn LEFEBVRE,
06 87 37 17 49

PHARMACIE :

5 place de l'abbaye
• Pharmacie Alain VEYRONNET
02 35 32 03 28 - Fax : 02 35 32 98 77
phie.veyronnet@orange.fr

Sahurs

MÉDECINS GÉNÉRALISTES :

11, rue de Bas 76113 SAHURS
02 35 34 11 89

• Dr Olivier LECLER
• Dr Christèle RENAULT

INFIRMIERS/ SOINS À DOMICILE :

02 35 32 44 57

• Alicia HUE
• Fabrice VAILLANT
• Nora ZAÏA

PÉDICURE / PODOLOGUE :

• Marie DUROT
06 84 83 39 57

MAISON MÉDICALE

116-117 après 20h00, le week-end
et les jours fériés

La filandière, rue Georges Hébert,
Déville-lès-Rouen : 02 35 58 76 33



Les Jardins d'Hugotin, micro ferme maraîchère implantée à Saint Pierre de Manneville depuis 2016, va proposer pour le début de l'été une vente à la ferme au détail.

Depuis janvier 2021, Jessy s'est associé au projet. Nous sommes donc 2 maraîchers et allons augmenter la production pour permettre de développer une vente directe de légumes bio et de saison.

Actuellement, le mode de distribution de nos légumes se fait par le biais des AMAP à raison de deux jours par semaine.

Une journée, avec des horaires à définir, sera consacrée à la vente qui se fera directement sur l'exploitation.

À l'heure de la rédaction de cet article, nous ne savons pas exactement la date à laquelle nos récoltes nous permettront de débiter. Nous communiquerons l'information prochainement.

En attendant, n'hésitez pas à venir nous rencontrer au 10 bis rue de Bas, 76113 Saint Pierre de Manneville.

Amitié maraîchère
Fredo et Jessy

Jeremie AUZOU

Expert Sécurité Gold

07 60 95 28 74

jeremie.auzou@securitasdirect.fr

VERISURE
12, rue Albert Einstein
76150 SAINT JEAN DU CARDONNAY
www.verisure.fr



Au Fil du Tif

Cabine UV v3

10 RUE DE BAS
76113 SAHURS

Tel: 02.35.64.98.06

GARAGE BEURIOT

Mécanique - Tôlerie - Peinture

3, route de Sahurs
76113 Saint-Pierre-de-Manneville

Tél : 02.35.32.07.23

Travaux / Aménagements



Les peupliers plantés il y a 50 ans, à proximité du terrain de foot étaient en fin de vie. La commission environnement avait priorisé ce chantier. Ils ont donc été abattus afin de garantir la sécurité du lieu et des riverains.

Suite aux commissions Environnement et Travaux, il a été décidé de retirer l'ancien bâtiment du cimetière.

Nous avions initialement prévu de l'enduire à la chaux. Malheureusement la structure était touchée et les parpaings décollés.

L'espace récupéré devrait servir à la mise en place du futur columbarium dont l'achat est prévu pour l'automne.



Des travaux dans la cour des maternelles ont été effectués : Avec le temps, les racines soulevaient le bitume désormais remplacé par une zone enherbée plus agréable pour les élèves.



La demande de participation à la relance numérique dans les écoles proposée par l'État est en cours.

Afin d'optimiser l'utilisation du matériel existant et celui (peut-être) à venir nous avons décidé de raccorder l'école à la fibre.

L'ancienne installation étant désuète, nos agents communaux ont creusé 50m de tranchée et ont passé des fourreaux dans les faux-plafonds.

Le débit en sera nettement meilleur.



À tous les amoureux de la petite balle jaune

Le terrain de tennis était glissant et vétuste, ce dernier a donc été fermé un moment le temps de se refaire une beauté.

Nettoyage haute pression, nouveau filet avec manivelle, banc; prêt à être pratiqué par les Mannevillais !

Dès que le système de réservations sera effectif, une caution de 10 euros vous sera demandée pour le badge grâce auquel vous pourrez réserver votre créneau directement sur le tableau jouté au court de tennis.

Un simple passage en mairie avec votre pièce d'identité est nécessaire.

Nous faisons appel à vous : volontaires, novices, experts ou passionnés pour la constitution d'un club de tennis. N'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie si vous êtes intéressé(e).



Environnement

La forêt n'est pas une poubelle !

Pour mémoire, quelques extraits de ce que dit la Loi :

Utilisation possible de la vidéoprotection pour constater les infractions à la réglementation sur les déchets (Art. L251-2 du code de la sécurité intérieure).

Déposer, abandonner, jeter ou déverser tout type de déchets sur la voie publique est puni d'une amende forfaitaire.

Si vous payez immédiatement ou dans les 45 jours suivant le constat d'infraction, l'amende est de 135 €. Si vous payez après ce délai, l'amende est de 375 €.

En cas de dépôt de déchets transportés en véhicule par un particulier : contravention de 5e classe, soit possible confiscation du véhicule et amende d'un montant maximum de 1.500 euros (3.000 euros en cas de récidive) prononcée par un juge - art R635-8 du Code pénal.

Abandon ou dépôt de déchets par une entreprise : 2 ans de prison et/ou 75.000 euros d'amende, selon article L541-46 du Code de l'environnement.



Nettoyage citoyen du cimetière

Une équipe de choc a procédé au nettoyage du cimetière en ce dimanche 25 avril. Monsieur le Maire était de nouveau de la partie (au centre sur la photo).

Outre pissenlits et autres mauvaises herbes, l'épaisse couche de gravelle a été retirée. L'objectif est de rendre l'allée plus praticable pour ceux et celles qui ont des difficultés à la marche (ou des talons hauts !)

Un essai d'engazonnement sera fait sur les conseils de la Métropole.

Un grand merci à tous les participants de ce chantier participatif !



PLANTATIONS Chemin du Roy

Certains sujets achetés au PNR* en 2019 ayant souffert de la sécheresse, il a fallu replanter le long du chemin du Roy. Cette fois, ce sont des arbres natifs du village qui ont été transplantés mi-février : au total, quatre chênes, un merisier et six saules.

La municipalité tient à remercier Daphné Damme et Pascal Barreau pour avoir donné ces arbustes. Bien sûr, il faudra les arroser, à raison d'au moins un arrosoir par arbre et par semaine. Alors, que vous soyez riverains du chemin du Roy ou simples promeneurs, n'hésitez pas à y aller avec vos jerricans d'eau !

*PNR Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande à Notre-Dame-de-Bliquetuit



Préparation des travaux d'automne

Début avril, un technicien du PNR est venu expliquer la taille de certains arbres le long du chemin du Roy. Étaient présents des membres de la Commission Environnement (Françoise Airault et Caroline Nayrat), de la Commission Travaux (Pascal Barreau) ainsi que Laurent, agent communal en charge, avec son collègue Gilles, des espaces verts. Ces derniers procéderont cet automne à l'élagage préconisé qui ne peut se faire au printemps, pleine saison de nidification. Ils ont d'ores et déjà coupé ronces et bois morts.

Date à retenir :

**SAMEDI 4 SEPTEMBRE,
9h-12h (rdv devant l'église)**

**NETTOYAGE CITOYEN DU
FOSSE DU CHEMIN DU ROY**

Venez avec vos bottes, gants... pour ramasser le bois mort dans le fossé, avant un nettoyage plus approfondi par les agents communaux.

Idées de balade avec les enfants sur le Chemin du Roy :

Chercher un arbre têtard

Chercher un arbre en arrête de poisson

FOCUS :



L'arbre taillé en « têtard » (on dit aussi qu'il est taillé en tête de chat)

C'est un arbre comportant un tronc classique mais que l'on étête très régulièrement et toujours

au même niveau. L'arbre forme ainsi des repousses qui en font grossir la tête, d'où ce surnom. A l'origine, un arbre en têtard servait à faire du fourrage supplémentaire.

Cette technique de coupe des arbres permet :

- De protéger les nouvelles pousses contre les assauts des herbivores : l'arbre est étêté à 2 ou 3 m du sol.
- De ne conserver que les branches principales des arbres afin qu'ils soient plus vigoureux.
- De prolonger la longévité des arbres.
- De favoriser le développement de nouvelles pousses végétales sur chaque renflement sommital : pour ce faire, ces arbres sont toujours coupés au même endroit, et de façon périodique - environ tous les 4 à 5 ans.

Selon les régions, l'arbre têtard peut être appelé : trogne, trognard, tétiau, chapoule, queule, truisse, ragosse ou émousse.

Arbre têtard : avantages de cette technique de coupe :

L'impact de l'arbre têtard sur l'environnement est considérable. Il joue un rôle fonctionnel sur :

- La **biodiversité** car il constitue l'habitat de nombreuses espèces d'animaux dont certaines se nourrissent de son bois. Il est aussi un support idéal pour certains végétaux comme le lierre dont les fruits d'hiver représentent la nourriture idéale de nombreux animaux.
- Les différentes **régulations au niveau hydraulique et climatique**. En effet, l'arbre-têtard peut restituer quotidiennement jusqu'à 700 litres d'eau dans l'atmosphère.
- Le **rendement des cultures** en répartissant les précipitations, en réduisant les écarts de températures et en ralentissant les masses d'air en agissant comme un brise-vent.
- Le **sol** : une haie d'arbres têtards représente une barrière naturelle à la pollution et maintient une humidité ambiante régulée car elle retient et absorbe l'excès d'eau en période de fortes pluies.
- La **pollution** : l'arbre têtard est un véritable puits de carbone et est considéré comme une sentinelle de la qualité de l'air. Il est capable d'absorber et de stocker plusieurs tonnes de CO² (dioxyde de carbone). Ce qui s'explique à la fois par sa longévité et la masse de son tronc. Il absorbe également les nitrates polluants des sols et des cours d'eau.

Bon à savoir : dans les cavités des arbres têtards se forme un terreau qui doit absolument être conservé. Il agit à la fois comme un écosystème et contient des éléments nutritifs dont les racines de l'arbre ont besoin.

Pour en savoir plus :

<https://www.pnr-seine-normande.com/upload/medias/guidetetards>



Autour de chez nous

La Forêt Monumentale, pilotée par la Métropole Rouen Normandie en collaboration avec l'ONF, propose depuis septembre 2019 un parcours d'oeuvres monumentales en forêt Verte, située à proximité immédiate de Rouen.

Gratuite, cette exposition est programmée jusqu'à septembre 2021. Un parcours unique de 4 kilomètres vous permettra de découvrir ou redécouvrir, en autonomie, les forêts du territoire à travers le prisme de l'artistique et du ludique. Chaque installation imaginée par des artistes du monde entier offre une proposition artistique permettant d'appréhender la forêt autrement en favorisant la mise en scène de la nature environnante.

Cette exposition s'inscrit dans un important travail de valorisation et de sensibilisation des trois forêts domaniales labellisées Forêt d'Exception® mené par la Métropole Rouen Normandie avec l'ONF.

Attention, il ne vous reste plus que quelques semaines pour en profiter !

SEPTEMBRE 2019 - SEPTEMBRE 2021
PARCOURS D'OEUVRES MONUMENTALES
EN FORÊT VERTE - AU NORD DE ROUEN
ACCÈS GRATUIT



 LAFORÊTMONUMENTALE.FR

Parking de la Bretèque, Bois Guillaume

Espace Aventures Normandie

Une idée de sortie entre amis ou en famille (à partir de 2 ans), **n'hésitez pas à découvrir le parc accrobranche à Saint Martin de Boscherville.**

Le Parc Aventure propose 9 longs parcours de difficultés variées.

Vous ne montez pas dans les arbres ? Profitez du bel espace au calme dans le joli bois privé de 11 hectares pour vous balader, vous détendre dans le transat géant. Sur place vous pouvez profiter d'autres activités : Labyrinthe Végétal, Course d'orientation, une ou plusieurs partie(s) de Laser Game Extérieur.

Réservation par téléphone 06.71.17.36.03, SMS
ou mail : espaceaventuresnormandie@gmail.com
<https://www.espaceaventuresnormandie.com/>

Environnement

Le parc de Clères

Après plusieurs mois de fermeture et de travaux le parc zoologique de Clères rouvre ses portes au public. Des protocoles sanitaires destinés à protéger les visiteurs et les collaborateurs ont été mis en place et ajustés en fonction des prescriptions gouvernementales. Le parc participe à l'évènement Flaubert 21 avec une exposition sur les perroquets du 24 avril au 14 novembre. Le premier rendez-vous de cet été est les «Médiévales de Clères en Renaissance», les 3 et 4 juillet, une fête autour du village et du château.

Les maisons des forêts

Animées par du personnel de la Métropole, ces structures accueillent le grand-public lors d'ateliers ou de présentations visant :

- La connaissance de la forêt, de sa faune, sa flore, son fonctionnement, sa culture, l'utilisation de ses richesses... : informations, expositions, accueil des scolaires, centre de ressources, sorties nature...
- Les actions éco-citoyennes : chantiers d'entretien de la forêt, opérations de nettoyage, comptages scientifiques...
- Le partage : organisation d'événements, sorties culturelles, stages d'activités manuelles, spectacles musicaux, théâtre...

Il existe trois « maisons des forêts » dans notre métropole à vocations différentes (accueil grand public, scolaire, périscolaire...) : La Maison des Forêts à Saint-Etienne-du-Rouvray, à Darnétal et à Orival.

Attention toutefois à vous inscrire à une animation programmée ou à prendre rendez-vous (pour la visite de l'exposition en cours).

Renseignements : 02 35 52 93 20



Côté jardin

Amis du potager, jardiniers en herbe...Et si on en faisait une salade !...

De nombreux légumes sont faciles à cultiver mais il est des saisons où la productivité diminue. Je vous propose la gageure de manger de la salade de votre jardin toute l'année.

Toutes les plantes demandent de la chaleur et de l'eau aussi vous faudra-t-il un équipement minimum. Un simple tunnel en plastique ou un châssis suffisent. Nous aborderons le problème de l'eau dans un autre article, mais il faudra arroser régulièrement surtout pendant les fortes chaleurs ce qui ralentira la montée en graines. Un grand principe à respecter est celui de l'étalement des cultures : cultiver en fonction de sa consommation et donc environ 4 m² par personne suffiront.

Il existe une très grande variété de salades et toutes ne se cultivent pas de la même façon. Toutes peuvent être semées par vous-même, dans ce cas une dizaine de paquets différents suffiront pour 2 ans ! Semer peu de graines mais souvent, les repiquer dans des godets au stade 4 feuilles avant de les planter en terre. On peut aussi acheter, dans les jardinerie, de nombreuses variétés à planter directement. Ce sont les laitues, batavias et scaroles à planter dès le printemps et jusqu'en automne. Il faut les abriter tant que la température moyenne ne dépasse pas dix degrés. Les dernières salades à repiquer sont les salades plus résistantes au froid, qui passeront l'hiver à l'abri et qui seront plutôt récoltées en fin d'hiver. Certaines plantes qui entrent dans la composition des salades sont semées et récoltées à mesure des besoins. Il s'agit des salades à couper, type mesclun, du cresson de jardin, de la roquette et de la mâche à semer en septembre. En fin d'hiver on peut aussi cueillir quelques pousses d'épinard, des jeunes feuilles de vieilles betteraves, des pissenlits sauvages et autres herbes aromatiques... Le nec plus ultra est de cultiver des endives. Ce n'est pas très compliqué mais gourmand en place. En effet il faut semer au printemps de la chicorée qui fait de belles grosses racines que l'on mettra dans un seau avec de la terre à la cave à la fin de l'automne après avoir coupé les feuilles qui repousseront sous forme d'endives...Et le tour est joué.

Si vous aimez la salade suivez ces quelques conseils, c'est un peu plus long que d'acheter un sachet de salade prête à manger mais tellement meilleur !... La salade s'accommode aussi de bien d'autres légumes.

Alors régalez-vous !...

Le pote âgé

Vie associative

L'association de sauvegarde de l'église de saint-pierre-de-manneville

est créée depuis le 15 mars 2021, date de l'Assemblée Générale constitutive.

Les statuts ont été déposés en Préfecture. Elle est parue au Journal Officiel de la République Française le 30 mars 2021 sous le numéro 1698.

Cette association a pour objet la rénovation et la mise en valeur du patrimoine représenté par l'Eglise Saint-Pierre Saint-Paul de notre village, classée par arrêté du 27 mars 1914 à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

En partenariat avec la Mairie et les institutions de protection du patrimoine, nous souhaitons apporter notre soutien à la sauvegarde de cet édifice et à la réalisation des travaux.

Mannevillaises, Mannevillais, nous comptons sur votre mobilisation, pour qu'ensemble, nous participions activement à sa restauration.

Nous vous invitons à devenir membres en réglant votre cotisation annuelle fixée à 15 €, et nous aider à mettre en place des actions qui permettront de récolter des fonds.



Le Président, David NION

Les membres fondateurs (de gauche à droite) : Liliane MARQUIS, Geneviève DU BOUCHAUD DU MAZAUBRUN, Michèle PORET.

Qu'il est difficile pour le Foyer Rural de vous proposer des manifestations en cette période de pandémie ! Mais au-delà des différents protocoles sanitaires, nous ne nous sommes pas avoués vaincu !

Le Foyer Rural vous a proposé de prendre votre plume afin de nous décrire votre « Saint-Pierre-de-M, le village que j'aime ».

Je remercie Hervé BOUDIN, Philippe DAVENET, Bruno MARQUIS, Caroline NAYRAT et Manuela MOREIRA pour avoir participé au jury de sélection.

Félicitations à nos gagnants !

Catégorie 6-10 ans : Jade VIVIER
Catégorie 11-15 ans : Maéline BOQUET
Catégorie 16 ans et plus : Francis CARON

La traditionnelle « Chasse aux œufs » n'a pas pu avoir lieu le lundi 5 avril ! Mais nos petits Mannevillais en ont maintenant pris l'habitude... Pour la seconde fois, à Saint-Pierre-de-Manneville, les cloches de Pâques passent début juin. Cela n'enlève rien au plaisir de croquer à pleines dents dans le chocolat.

A l'heure où j'écris cet article, « L'Art rue Saint-Pierre » prépare son retour les 26 et 27 juin. Vingt exposants seront présents, ainsi que deux ateliers créatifs pour les enfants (mandalas et coloquintes).

En attendant, le Foyer Rural prépare la rentrée. Nous vous donnons rendez-vous le lundi 6 septembre 2021 à 20h30, au foyer Henry JOLI, pour l'assemblée générale.

Bonnes vacances !

Rêves

J'ai rêvé les espaces, déserts, immensités. Caravanes qui passent, totale liberté
J'ai rêvé l'océan et les mers déchaînées, quarantième rugissant, tempêtes à surmonter
J'ai rêvé les sommets, les neiges éternelles, montagnes inviolées, courses surnaturelles.

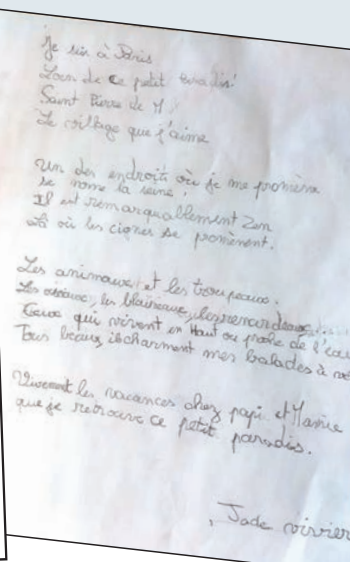
J'ai rêvé les forêts, sauvages à conquérir, bêtes fauves aux aguets, avancer ou mourir.
J'ai rêvé les soleils, les éclairs, les ciels bleus, les firmaments vermeils, des étoiles plein les yeux
J'ai rêvé d'amours fous, de femmes endiablées et d'enlacements doux, perdre ma liberté.

J'ai rêvé l'amitié, des hommes à découvrir, les cultures embrassées, les rites pour mourir.
J'ai rêvé le bonheur à parcourir le monde sans voir qu'on y demeure pas même une seconde.
J'ai rêvé l'utopie, j'ai tenté l'impossible. J'ai vécu tout petit en me trompant de cible.

L'aventure est partout, dans mon village aussi. Fallait-il être fou pour ne pas voir ceci.
J'ai vécu, je reviens, je retrouve ce lien. Mes amis sont ici, toute ma vie aussi.
Mon village m'a sourit qu'il soit béni des Dieux. Son clocher sonne midi comme en bien d'autres lieux.

La forêt, les labours, le marais, mes amours ont de bonnes raisons d'y rythmer mes saisons.
La Seine et ses reflets y couleront toujours et les cygnes coquets y vivent leurs amours.
Ainsi c'est en rêvant et le cœur en émoi que j'atteindrai cent ans par le chemin du Roy.

Francis CARON



A mes souvenirs d'enfance

A toi brise fraîche et légère
A toi lointain astre solaire
Vous qui êtes adversaires
Vos caresses sont à tomber par terre

A toi imagine subtile des arbres fumants
D'un immense bateau passant
Complémentaire comme deux amants
Tu es des souvenirs les plus passionnants

A toi immense miroir de profondeur
Qui reflète les sourires des promeneurs
Tes balades en offrandes, gravées dans mon cœur
Tu es d'ailleurs, l'été, une ravissante mœurs

A vous chers souvenirs de mon enfance
A vous que je ne peux oublier, sous peine de béance
Occupant de mon esprit à chaleureuse ambiance
Je pense à vous souvent, sucrés réminiscences

Maéline BOQUET

Vie associative



De chaleureux remerciements à Mélanie Boulanger, Maire de Canteleu, pour le don de mobilier scolaire. Dès la rentrée, les élèves seront accueillis dans de très bonnes conditions.



L'école

Dans le cadre du projet « la forêt dans la ville », les élèves de CE1 et CE2 ont participé à deux ateliers créatifs. Ils vous racontent :

Vendredi 21 mai, on a décoré des grands tubes en carton avec de la peinture. On a peint la nature, les oiseaux, des hommes, des animaux, ... On était par groupe de quatre.

Au début, nous avons pris une couleur pour peindre le fond. Après, nous avons décoré notre tube avec des pinceaux, nos doigts et des éponges.

Pour représenter des oiseaux, il fallait mettre de la peinture sur nos mains, poser notre main sur le tube. Ensuite, avec un pinceau, on faisait le bec et les pattes. Pour finir, on collait des yeux mobiles.

A la fin de la séance, nous avons donné un titre à notre tube. Il y a : la forêt secrète, les hommes de Cro Magnon, le pays des oiseaux, la forêt cachée, le jardin du bonheur, les oiseaux rigolos.

Projet l'Art Rencontre

Jeudi 20 mai, Alison et Lucile, deux artistes en arts visuels, sont venues à l'école pour nous proposer des ateliers. Nous devions peindre par groupes de quatre sur des grands tubes en carton. Chaque groupe avait un thème différent : la campagne, la jungle, la mer, les animaux. Nous, nous avons choisi le thème de la mer.

Le jeudi suivant, nous avons fait du collage sur d'autres grands tubes. Nous devions découper des images qui nous intéressaient dans des magazines, les coller en faisant en sorte que cela soit joli.

Clara et Elsa



Atelier peinture

On avait un tube vierge. On a commencé par faire un fond vert clair et vert foncé. On l'a fait sécher au vent et on a peint des arbres en bas du tube. On a fait des oiseaux sur un fond bleu. Marius a éclaboussé tout le monde avec du noir ! On a ensuite peint un serpent qui s'enroulait autour du tube.



Atelier collage

On a découpé des images qui nous faisaient penser au Japon. On avait une colle gluante, c'était de la colle à papier peint ! On s'est bien amusés à découper Paris sur une carte routière.

Marius et Nolann

Ce que les élèves en ont pensé

• J'ai beaucoup aimé car cela nous a permis de rigoler tout en faisant une activité. C'est intéressant de voir que même sur un même thème on peut avoir des idées différentes. Alison et Lucile sont très gentilles (Susanne)

• J'ai aimé les ateliers car il y avait de la peinture et du collage et cela change de ce que l'on fait en classe (Nathan)

• J'ai bien aimé car Alison et Lucile sont très sympas et on s'est bien amusés (Jule)

• Le fait de travailler sur un autre support m'a beaucoup plu (Ilyès)

• J'ai bien aimé parce que l'on pouvait inventer et cela a développé notre imagination (Adèle)

• J'ai bien aimé car on était en groupes et les intervenantes nous guidaient et on faisait ce que l'on voulait sur nos tubes (Jade)

• Cela sort de l'ordinaire de peindre sur des tubes et je trouve que c'est une façon de montrer le style de tout le monde en peignant et en collant (Emma)

• J'ai bien aimé parce que l'on s'amusait et ce n'était pas grave de ne pas être avec des copains que je n'avais pas choisis (Lucien)



La piscine

La première fois que nous sommes allés à la piscine, les maîtres-nageurs ont fait les groupes selon le niveau de chacun. Le nôtre s'appelle Jean-François. Il nous fait faire du crawl, on joue à attraper des objets dans l'eau et on court sur le tapis. Moi, j'ai failli tomber dans l'eau et Tom nous a bien fait rire parce qu'il tombait tout le temps! Nous avons hâte d'aller à la dernière séance vendredi pour s'amuser : peut-être allons-nous faire du toboggan !

Tom et Samy

Tous les vendredis, nous allons à la piscine. En arrivant, nous enlevons nos chaussures pour ne pas salir les vestiaires. Nous nous mettons en maillot de bain, nous attendons sur les bancs que la maîtresse nous dise d'aller sous la douche.

Nous faisons des longueurs, nous plongeons chacun notre tour. J'aime bien le tapis sur l'eau !

J'aime bien la piscine, la seule chose que je n'aime pas, c'est le trajet en car.

Leçons de piano

débutants et niveau moyen



Emmanuel Renault - 06 81 48 18 31

Éventuellement à domicile sur St-Pierre de M., Rouen, Sahurs, Canteleu.

Le vélo

Lors de la première séance, nous avons fait plusieurs ateliers :

L'atelier freinage : il fallait prendre de la vitesse, faire tomber la première latte mais pas la deuxième.

Un parcours avec des slaloms : c'est Madame Morel qui s'occupait de cet atelier. Il fallait slalomer entre des plots et essayer de soulever l'avant du vélo par-dessus des lattes.

L'atelier relais : tout en roulant l'un à côté de l'autre, il fallait se passer un relais.

Il fallait attraper un objet au passage, changer de main et le reposer sur la table.

La bascule : on devait passer sous un portique et passer sur une grande planche en bois.

Et pour terminer, on a fait une course à l'escargot : il fallait en fait être le dernier pour gagner !

Puis on a commencé nos sorties vélo. Nous sommes allés au bac de La Bouille, puis au terrain de cross d'Hautot sur Seine. Notre prochaine sortie aura lieu au parc animalier. C'est trop bien !



À la rencontre des employés municipaux !

À travers le Petit Mannevilais, nous allons faire la connaissance des employés municipaux qui sont essentiels à notre commune.



Ghyslaine

Employée depuis 2009, elle est agent d'entretien à l'école, elle s'occupe également des enfants à la cantine. Elle assure la garderie tous les matins et le soir en alternance avec ses collègues. Elle adore son métier et être au contact des enfants.



Cécile

Employée depuis 2008 Elle est agent d'entretien, elle s'occupe du nettoyage de la mairie, tout comme l'école. Elle est présente aussi tous les jours à la cantine avec les enfants. Plusieurs après-midis par semaine, elle est dans la classe des Grande section-CP pour apporter son aide. Elle aime ce qu'elle fait et être en lien avec les enfants.



Christiane

Employée depuis 2000. Elle a commencé comme agent d'entretien pour la mairie et l'école. Depuis environ 14 ans, elle s'occupe de la cantine, de la mise en place des plats, au service et du nettoyage de la cantine. Elle est aussi présente le soir à la garderie en alternance avec ses collègues. Christiane a reçu la médaille du travail pour ses 20 ans de bons services dans notre commune. Elle adore ce qu'elle fait, depuis 20 ans elle a eu la chance de voir grandir beaucoup de petits mannevilais .

Entretien

Nicolas Amice, le nouveau maire de Saint-Pierre depuis mars 2020, a répondu à quelques questions personnelles sur son engagement pour que les mannevillais puissent mieux le connaître.

Quel est votre lien personnel avec la boucle de la Seine ?

Mes parents sont arrivés des Côtes d'Armor, en Bretagne, dans les années 80 pour des raisons professionnelles. Mon père travaillait au port de Rouen, d'abord au remorquage puis ensuite au lamanage. Il y a fait toute sa carrière. Je suis né en 1986 et nous étions installés au Val de la Haye où j'ai passé toute ma jeunesse. J'en suis parti pour suivre mes études à Mont-Saint Aignan avant de revenir, en ménage dans la boucle à Saint-Pierre où nous avons fait construire en 2011 à la Viette. Sept ans après, ma femme et moi avons décidé de nous lancer dans un nouveau projet de construction à 500m de là. C'est une étape importante pour nous qui marque notre enracinement familial à Saint-Pierre avec nos trois enfants.

Que représentait Saint-Pierre quand vous étiez enfant ?

Saint-Pierre a toujours été associé à des souvenirs agréables ! Je me souviens des balades en forêt, du ramassage des châtaignes, des jeux inter-villages à l'école, des promenades le long de la Seine !

Quand vous est venue l'envie de vous engager ?

J'ai un sens aigu des responsabilités et défendre l'intérêt général me paraît naturel. Devenir Maire n'était pas, pour moi, une ambition portée depuis la jeunesse. En 2019, progressivement et sereinement, il y a eu la volonté de proposer un projet pour la commune. Je me suis senti soutenu par l'ensemble de ma famille et de mes amis de la boucle de la Seine.

Comment avez-vous constitué une équipe ?

Je me suis alors mis en quête d'une équipe avec l'aide précieuse de Françoise Airault dont je salue la volonté de transmission permanente. Pour moi, il était essentiel ne pas réunir une « bande d'amis » mais de veiller à la pluralité (humaine, générationnelle, sociale, professionnelle) des membres, de fuir l'entre-soi. Le village avait besoin d'apaisement. Il ne fallait pas faire table rase du passé. Je tenais à ce qu'il y ait, dans l'équipe, d'anciens élus qui sont souvent la mémoire des choses et de nouvelles personnes. Dans le Conseil, nous avons des opinions qui peuvent être très différentes mais il faut savoir faire du consensus car l'idée est toujours de trouver une solution.

Qu'avait-vous découvert dans le travail de maire ?

Le mandat de maire est un sacrifice au quotidien. Mais ce qui est paradoxal c'est que ça me plaît ! Je suis très heureux d'aider les gens. J'ai aussi eu la confirmation de l'importance de la dimension humaine et psychologique de ce travail d'équipe. Il faut savoir s'appuyer sur ses adjoints et écouter les conseils. Et il faut s'intéresser au travail des autres, notamment celui des employés municipaux, pour avancer ensemble dans l'intérêt commun. Il n'y a que comme cela que les choses peuvent s'améliorer, j'en suis convaincu.

J'ai la chance d'être là parce que je l'ai décidé seul et librement. Je n'ai d'ailleurs pas souhaité prendre part aux prochaines élections départementales et régionales du mois de juin, ni apporter mon soutien, pour me consacrer entièrement au village car j'ai encore des choses à découvrir. Je mets mon énergie dans cet engagement qui passe aussi par une implication forte au sein de la Métropole Rouen Normandie et par un travail assidu sur l'intercommunalité avec les communes voisines. Tout ceci est passionnant !

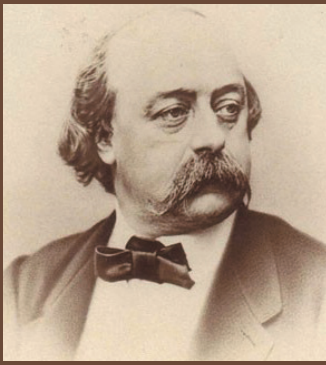
Comment vous organisez-vous ?

Je suis d'une nature travailleuse et vais au bout des choses ; tout cela a donc d'abord commencé par un accord familial ! Ensuite, je bénéficie d'un ¾ temps professionnel. A cela s'ajoute qu'étant contrôleur des Douanes et travaillant en région parisienne, je peux aménager mes jours de travail pour les regrouper, souvent sur le week-end. Cela me permet ainsi d'avoir une grande disponibilité pour la commune en semaine et de pouvoir me consacrer à la mairie quotidiennement !

Votre ambition a-t-elle changé ?

Non ! Je veux faire un mandat de qualité et ne me sens redevable qu'envers les habitants de Saint-Pierre. Je souhaite aussi montrer aux plus jeunes qu'il est possible de s'engager pour faire des choses, avec succès, dans la vie locale. En cours de mandat, nous organiserons une réunion publique pour informer mais aussi pour écouter les habitants autrement que par un vote tous les six ans !





Flaubert, notre voisin

Gustave Flaubert est né à Rouen le 12 décembre 1821 c'est pourquoi nous fêtons cette année le bicentenaire de sa naissance. Ecrivain célèbre, ses romans font référence à sa ville natale et à notre région ; de nombreux lieux, quartiers et monuments y sont décrits ou cités.

Flaubert entre au collège Royal de Rouen (actuellement le lycée Corneille) en huitième. Il y rencontre Louis Bouilhet et Maxime Du Camp qui deviennent des amis fidèles. Il fait ensuite des études de droit à Paris. Flaubert fait son entrée en littérature. Il publie en 1835 un journal qu'il fonde avec ses camarades.

Souffrant de crises nerveuses en janvier 1844, il décide de revenir vivre à Rouen. Il rencontre à cette période la poétesse Louise Colet avec laquelle il a une liaison. Il publie Madame Bovary en 1857 puis Salammbô en 1862, romans parmi les plus célèbres de l'écrivain. Les «Flaubert» passent leurs étés à Déville-Lès-Rouen puis à Croisset et les hivers à Rouen à l'Hôtel Dieu. Les morts successives de son père et de sa sœur en 1846 renforcent son attachement pour sa demeure où il vit avec sa mère jusqu'en 1872.



Gustave Flaubert occupe une place à part auprès de Guy de Maupassant, au moins aussi importante que celle de sa mère, quoique bien sûr différente ; à la fois conseil en écriture, guide dans le cercle fermé et élitiste des auteurs de ce temps. Il devient au fil des ans un véritable père spirituel pour le jeune homme.

En souvenir de cet illustre écrivain, face à la cathédrale, se dresse sur la place des Carmes, une statue de Gustave Flaubert. Rue Beauvoisine. L'Hôtel des sociétés savantes abrite l'association des amis de Flaubert et de Maupassant. La bibliothèque de l'écrivain se trouve aujourd'hui reconstitué dans la salle des mariages de la mairie de Canteleu. Ruiné par une faillite survenue au cours des années 1870, Flaubert meurt le 8 mai 1880 à Croisset. Il repose au cimetière monumental de Rouen. Sa maison est rasée ; seul subsiste le petit pavillon encore visible aujourd'hui.



Valérie Duclos, journaliste passionnée de gastronomie s'est intéressée à la passion de Flaubert pour la cuisine. Les richesses gastronomiques normandes sont souvent mises à l'honneur. Elle vient de publier «A la table de Flaubert» Beaucoup de manifestations et d'expositions concernant Flaubert ont lieu dans toute la Normandie à l'occasion du bicentenaire de sa naissance. Nous vous invitons à consulter le site www.seinemaritime.fr/flaubert21.fr.



Institut de beauté
Esprit bien-être et évasion

de soi en Soie
SOPHRO - RELAXATION

7, Chemin de l'Ancien Moulin
76113 SAHURS
Rendez-vous par téléphone
au 06.10.83.58.50
www.soiensoie.fr

cocciMarket
12 rue de Bas, 76113 SAHURS
02 35 32 46 57

BOULANGERIE PÂTISSERIE

Aux DÉLICES de **Sahurs**

Marc & Elodie Olivier

Sahurs
Rue du bas
0235656238

enfants
maltraités



MAIRIE

Adresse : 9, route de Sahurs - 76113 Saint-Pierre-de-Manneville

Tél. / fax : 02.35.32.07.07 - Courriel : mairie-sg.st-pierre-de-manneville@wanadoo.fr

Ouverture :

Du lundi au vendredi de 7h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 (uniquement par téléphone l'après-midi)

Le mercredi de 7h30 à 11h30

LES ELUS A VOTRE ECOUTE

sur rendez-vous pris au secrétariat de mairie
Présents le samedi matin sur rendez-vous :

Nicolas AMICE, Maire
Françoise AIRAULT, 1^{ère} adjointe
Stéphanie AMICE, 2^e adjointe
Pascal BARREAU, 3^e adjoint

Votre Députée
Sira SYLLA

12 avenue Léon Blum
76120 Grand-Quevilly

Vos conseillers départementaux

Brigitte MANZANARES
Sur rendez-vous à la mairie
de Saint-Pierre-de-Manneville
brigitte.manzanares@seinemaritime.fr
ou tel. 06 24 39 48 86.

David LAMIRAY
Prendre rendez-vous au cabinet du
Maire, Maromme

SERVICES PUBLICS

POSTE DE SAHURS : 02 32 80 84 95
ouverte lundi de 14h00 à 17h00, le mardi
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00,
le mercredi de 14h00 à 17h00, le jeudi
de 10h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00, le
vendredi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à
17h00 fermé le samedi.

MÉTROPOLE ROUEN-NORMANDIE

Encombrants, transports, déchetterie... :
0 800 021 021



VOTRE NUMÉRO DE MÉDECIN
GÉNÉRALISTE DE GARDE

LE SOIR APRÈS 20H - LE WEEK-END - LES JOURS FÉRIÉS

ARTISANS / PRODUCTEURS

COIFFEUSE À DOMICILE
Sylvie ROLA : 06.87.51.03.80

GARAGISTE
Fitzgérald BEURIOT : 02.35.32.07.23

MÉCANIQUE DE PRÉCISION
Ets Claude LESEURRE : 02.35.32.07.18

MENUISERIE
Thierry VACANDARE : 02.35.32.08.18

PRODUITS DE LA FERME
FERME DE LA SEINE : 02.35.61.32.24
LES JARDINS D'HUGOTINE :
06.72.39.98.90 (AMAP)

**VENTE DE MIEL ET RECUPERATION
D'ESSAIS D'ABEILLES**
Alan et Ludvine DRUEL : 06 22 25 03 91
06 15 73 36 62

HORTICULTURE
Coralie MAES : 02.35.32.08.38

HÉBERGEMENT/TOURISME
MANOIR DE VILLERS : 02.35.32.07.02
FERME DE LA SEINE : 02.35.32.07.13
GITE DU VALNAYE : 02.35.32.04.56
GITE DU MARAIS : 08.72.28.60.99
GITE AU PAS DE LOURS : 06.88.61.46.86

ENFANCE
École : 02.35.34.62.20
Garderie : 06 02 33 43 46
Crèche : 02 35 65 53 76
Centre de Loisirs, Sahurs : 02 35 32 46 03

SOLIDARITÉ
CLIC DE MAROMME 02.32.13.58.98
EPICERIE SOLIDAIRE CCMS de Canteleu

SANTÉ A Saint-Pierre-de-Manneville :

CHIROPRACTIE
Muriel HENGOAT : 02.35.32.09 .77

KINÉSITHÉRAPEUTE
A domicile exclusivement
Clarisse DERVAUX : 06.29 88 64 94

Le Petit
Mannevillais

Janvier 2021 • n°93

LES NUMÉROS À CONNAÎTRE EN CAS D'URGENCE
LES NUMÉROS D'APPEL D'URGENCE PERMETTENT DE JOINDRE GRATUITEMENT LES SECOURS 24H/24

112
NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN
Si vous êtes victime ou témoin d'un accident dans un pays de l'Union Européenne

15 SAMU
LE SERVICE D'AIDE MÉDICALE URGENT
Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale, ainsi que pour être dirigé vers un organisme de personnes âgées

17 POLICE SECOURS
Pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police

18 SAPEURS-POMPIERS
Pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide

114
NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES
Si vous êtes victime ou témoin d'une situation d'urgence qui nécessite l'intervention des services de secours. Numéro accessible par fax et SMS.

Dans tous les cas, restez à l'écoute des consignes données par les autorités, à la radio, à la télévision et sur les réseaux sociaux en suivant les comptes Twitter et Facebook officiels (@gouvernementfr, @place_Bouaux, comptes de la préfecture et des autorités locales.

Pour en savoir plus :
www.gouvernement.fr/risques

GOUVERNEMENT



Retrouvez nous
sur notre page
SaintpierredeManneville

